

Alma, le 24 mai 2023

VOL. XLIX, no 10

Mot du président

Bonjour à toutes et à tous,

Une négociation qui piétine

Non ce ne sont pas les syndicats qui ne veulent pas négocier. D'ailleurs, depuis janvier, la partie syndicale a soumis 91 dates pour tenir des rencontres de négociation. De ce nombre, 19 furent retenues par les négociateurs patronaux. Même si la présidente du Conseil du trésor scande dans les médias qu'un règlement est possible rapidement, s'il n'y a pas de négociation, il ne peut y avoir d'entente. Ce n'est pas au rythme d'une journée par semaine qu'on y parviendra. *NOUS, d'une seule voix « On est là ».*

La panique sur le Titanic

Je me permets de reprendre une expression d'un de mes prédécesseurs « *C'est la panique sur le Titanic* ». En effet, le ministère de l'Éducation a une fois de plus réalisé que le manque d'enseignants serait encore pire à la rentrée 2023-2024. On tente d'attirer les enseignants qui prendront leur retraite avec des primes dérisoires. De maintenir une personne retraitée sur son poste, c'est retarder davantage nos jeunes enseignants à accéder à une sécurité d'emploi. Donnez des conditions favorables à nos jeunes, on va ainsi les garder et en attirer.

Colloque FSE

C'est à Laval les 11 et 12 mai dernier que 500 enseignantes et enseignants de partout au Québec se sont réunis afin de consolider les résultats des 2 consultations tenues plus tôt cette année. Le Syndicat de l'enseignement du Lac-St-Jean (CSQ) était présent avec une délégation de cinq de ses membres, provenant de différents secteurs, afin de participer et enrichir les échanges tenus lors de l'événement. Au préalable, il faut se rappeler qu'en octobre et janvier dernier, nous avons été sollicités pour répondre à 2 consultations. Ce sont plus de 7000 enseignantes et enseignants qui ont répondu aux consultations. Riche de ces résultats, la FSE est mieux outillée afin de prendre position sur plusieurs aspects de la profession.

En terminant, il reste encore quelques jours avant les séances d'affectation. Rassurez-vous, les informations vous parviendront dans les délais prescrits. Même si l'organisation scolaire est avancée, il y a des changements jusqu'à la toute fin.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour recevoir ou nous communiquer des informations.

Au plaisir,

Élections au Conseil exécutif syndical

Lors de l'Assemblée générale des finances et des élections du 16 mai dernier, 4 personnes ont été réélues par acclamation et 1 personne a été élue. Voici leur message à l'intention des membres.



Simplement Merci ! À la suite de mon élection, je tiens à vous remercier de votre confiance envers moi pour vous représenter. Soyez assurés de mon engagement total afin de faire valoir vos opinions et défendre vos droits. C'est avec plusieurs projets que j'ai sollicité ce 2^e mandat. Soyez convaincus que j'utiliserai toutes les tribunes et occasions afin de dire comment vous êtes engagés dans votre travail pour la réussite de vos élèves. Certes, plusieurs défis seront imposés : négociation nationale, projet de réforme Drainville, pénurie.... C'est ensemble que nous parviendrons à les surmonter.

Éric Paradis, président - Réélu

J'aimerais profiter de cette occasion pour vous remercier de votre confiance. Je vous garantis que je poursuivrai à faire en sorte que le secteur adulte soit représenté avec passion et détermination. J'entame mon prochain mandat avec le devoir d'apprendre davantage sur chacune de vos réalités. N'hésitez surtout pas à m'interpeller au besoin. Passez une excellente fin d'année.



Jessika Julien, conseillère de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle - Réélu



Merci encore de m'accorder votre confiance. Je vais continuer à vous représenter avec toute ma détermination. Je vais tenter de trouver des solutions, avec les autres membres du CES, pour améliorer nos conditions de travail et j'ai à l'œil, comme toujours, la situation du personnel enseignant à statut précaire.

Julie Martel, Conseillère au secondaire – Réélue

Je suis vraiment très heureuse d'être votre conseillère au préscolaire-primaire pour un 3^e mandat! Si mon 1^{re} mandat en a été un d'adaptation, le deuxième a été extrêmement riche en apprentissages de toutes sortes, surtout au niveau de la négociation locale. Pour la suite, je continuerai certainement d'apprendre et travaillerai fort pour la satisfaction de chacun. Je suis prête!



Nadine Robitaille, Conseillère du préscolaire et du primaire – Réélue



C'est avec plaisir que j'accepte mon nouveau poste de conseillère au secondaire. Je suis fière de m'associer à la belle équipe du conseil exécutif. Je m'acquitterai de mes nouvelles tâches et assumerai mes nouvelles fonctions de mon mieux. J'ai beaucoup de choses à apprendre et je suis prête à relever le défi. Merci de me faire confiance !

Sandra Gallup, Conseillère au secondaire - Élu

SSQ devient Beneva

Dès le **19 juin 2023**, Beneva regroupera ses services numériques afin d'offrir à l'ensemble de sa clientèle une expérience client améliorée! Il s'agit d'une étape importante dans le cadre de leur transition.

Ce que ce changement signifie pour les membres :

- Le **19 juin 2023**, le site ssq.ca sera remplacé par **beneva.ca**. L'accès à l'Espace client se fera donc à partir du site **beneva.ca**. Des redirections vous aiguilleront vers le site de Beneva.
- Tous les produits détenus par un adhérent avec SSQ Assurance et La Capitale seront dorénavant réunis dans un seul Espace client.
- Dès le 5 juin, l'envoi des communications aux adhérents débutera et s'échelonne tout au long de la période estivale. Une page web d'information sera mise à votre disposition pour vous informer de ces nouveautés et vous guider lors de votre première connexion. Pour assurer une transition harmonieuse, une équipe additionnelle d'agents au service à la clientèle sera mise en place temporairement afin d'accompagner les adhérents dans le cadre de ce changement. Cette équipe dédiée pourra être jointe au **1 888 235-0688**.
- Une solution optionnelle d'authentification à deux facteurs pourra être activée pour améliorer la sécurité du compte.
- Les adhérents qui utilisent l'application mobile SSQ devront télécharger **l'application mobile Beneva**.

Responsabilités du personnel enseignant envers les élèves bénéficiant de l'école à la maison

Nous sommes souvent interpellés au sujet des tâches à effectuer auprès des élèves scolarisés à domicile et sur l'attribution de celles-ci, particulièrement en lien avec les épreuves ministérielles.

- L'employeur **ne peut pas imposer cette évaluation** à l'enseignante ou l'enseignant, car cet élève n'est pas dans sa classe et ne fait donc pas partie de sa tâche. La fonction générale directement liée à l'évaluation (paragr. 6, 2^e al., clause 8-2.01) est associée aux élèves qui sont confiés à la personne enseignante, ce qui n'est pas le cas en ce qui concerne la scolarisation à domicile. Lorsque la personne enseignante doit agir auprès d'élèves qui ne font pas partie de ses groupes, les termes utilisés sont différents (par exemple au paragr. 7, 2^e al., clause 8-2.01).
- Cependant, l'employeur **doit engager une personne enseignante** pour réaliser cette tâche, car celle-ci est exclusive au corps enseignant (art. 19.1 LIP). S'il s'agit d'une personne à statut précaire, ce sera un contrat à la leçon. Si c'est une personne régulière, ce doit être à 1/1000 (sur base volontaire).

Procédure pour la confection de la tâche annuelle Consultation collective

Si cela n'est pas déjà fait, il est temps de vous asseoir avec votre direction d'établissement pour procéder à la consultation collective via l'organisme de participation du personnel enseignant (CPPE) au niveau de l'école ou du centre. Vous devez déterminer les différentes activités professionnelles autres que les activités de formation et d'éveil ou les cours et leçons et le temps prévu pour les réaliser.

Cette consultation qui doit se faire **annuellement** a pour but de s'assurer de faire reconnaître vos heures travaillées pour ainsi honorer le cadre de votre tâche.

Exemples d'activités :

Bal des finissants, sorties de fin d'année, voyage avec les élèves, gouvernement étudiant, comités (conseil d'établissement, comité de participation du personnel enseignant), ...

Guide pédagogique et professionnel – Version numérique

Le **Guide pédagogique et professionnel** a pour objectif de soutenir le personnel enseignant dans l'exercice de leurs pouvoirs, de leurs droits et de leurs responsabilités dans les différentes facettes de leur travail au quotidien. Le Guide présente les encadrements de notre profession ainsi que les différents pouvoirs des enseignantes et enseignants prévus à la LIP. L'exercice de ces pouvoirs est la pierre angulaire de l'autonomie professionnelle, tant individuelle que collective. Bien les maîtriser, les exercer pleinement et les faire respecter est essentiel afin d'être *Maîtres de notre profession!*

Ce guide se veut un outil de référence **évolutif** pouvant être mis à niveau en fonction des changements dans les encadrements de la profession ou de la jurisprudence. Le projet de loi n° 23 en est un bel exemple.

Vous pouvez le consulter le guide sous l'onglet « profession enseignante » ou en suivant ce [lien](#) .

Fête du syndicat

Des places sont disponibles pour l'ensemble du personnel enseignant désirant souligner le départ à la retraite d'enseignantes et enseignants.

Communiquer avec nous si vous désirez y participer en composant le 418-662-7692.

Le coût du repas est assumé par le syndicat et le service de bar, assuré par le Fonds d'aide Desjardins, est au frais des participants. Il est à noter que seul l'argent comptant sera accepté par le Fonds. [Liste des personnes qui seront fêtées \(page 2\)](#)

Manifestation nationale du personnel enseignant à Québec le 10 juin 2023

Pour la tâche, on se déplace !

- ❖ Transport par autobus
- ❖ Covoiturage

Pour inscription : [Suivre ce lien](#)

Les détails sur l'horaire seront transmis ultérieurement.

Des frais de transport seront remboursés selon certaines modalités aux personnes qui utiliseront leur voiture. Informez-vous !

Un montant de 30\$ sera octroyé pour le dîner des membres participants.

Prix de participation aux membres manifestants

Pour information, contactez Joël Gagné au 418-662-7692